



#ERASMUSPLUS
EC.EUROPA.EU/ERASMUS30



COMMUNIQUE DE PRESSE

Bruxelles, le 26 janvier 2017

D'Erasmus à Erasmus+ 30 ans de succès en Fédération Wallonie-Bruxelles!

Plus de 30 ans après le départ des premiers étudiants en mobilité à travers toute l'Europe en 1987, Erasmus est devenu un symbole fort de l'identité européenne.

Rebaptisé Erasmus+ en 2014, le programme a su se démocratiser et s'ouvrir à tous les publics. Doté d'un budget de **14,7 milliards d'euros** jusqu'en 2020, il regroupe désormais l'ensemble des initiatives destinées à favoriser la mobilité et les échanges de pratiques dans des domaines comme l'éducation, la formation, la jeunesse et même le sport. Son ambition : permettre à **4 millions d'Européens** (étudiants, apprenants et jeunes issus de l'éducation non formelle) de connaître une expérience de formation à l'étranger d'ici 2020. Jusqu'à présent plus de **5 millions d'Européens** ont participé à l'un des programmes dont près de **92.000 personnes** en Fédération Wallonie-Bruxelles. Parmi celles-ci, on recense environ 59.200 étudiants dans le supérieur, 6.400 enseignants et personnel de l'enseignement supérieur, 5.300 apprenants, 870 formateurs de la formation professionnelle, 1.050 enseignants et membres du personnel administratif de l'enseignement scolaire, 481 formateurs d'adultes, 12.000 jeunes via les échanges de jeunes, 5.000 travailleurs de jeunesse et 1.200 jeunes volontaires européens.

Ce programme vise non seulement les étudiants de l'enseignement supérieur mais aussi les apprenants de la formation professionnelle, les enseignants, le personnel éducatif et les jeunes en dehors du cadre de l'éducation formelle.

En Fédération Wallonie-Bruxelles, Erasmus+ est géré par l'AEF-Europe pour le volet Education et Formation et par le Bureau International Jeunesse (BIJ) pour le volet Jeunesse (éducation non formelle).

Erasmus+ dote les jeunes de compétences pour trouver un emploi

Bien plus qu'un simple échange, Erasmus+ permet aux jeunes d'acquérir des compétences indispensables pour les aider à trouver un emploi comme l'indique une étude d'impact¹ réalisée par la Commission européenne en septembre 2014 auprès de 80.000 jeunes. Le risque pour ces jeunes de devenir chômeurs de longue durée serait réduit de moitié par rapport à ceux qui ne sont pas partis et, cinq ans après l'obtention de leur diplôme, leur taux de chômage serait inférieur de 23%.

¹ http://ec.europa.eu/dgs/education_culture/repository/education/library/study/2014/erasmus-impact_en.pdf

Quant aux jeunes qui ont bénéficié d'un stage professionnel, un tiers se voit proposer un poste dans leur entreprise d'accueil et 40% de ces jeunes choisissent de s'installer à l'étranger, toujours selon cette même étude.

Bref, grâce aux échanges Erasmus+ les jeunes apprennent de nouvelles langues, étoffent leur formation professionnelle en acquérant des compétences transversales (soft skills) indispensables pour s'insérer dans le monde de l'emploi et tissent des liens/réseaux avec d'autres jeunes européens. Erasmus+ est donc un véritable projet académique, professionnel et personnel qui peut faire la différence sur un CV.

Erasmus+ propose des bourses plus attrayantes et permet de financer davantage de projets

Partir à l'étranger a bien sûr un coût selon le pays de destination et depuis 2014, date de lancement d'Erasmus+, le calcul des bourses a été repensé et tient compte désormais de la disparité du coût de la vie dans les pays participant au programme. Et pour permettre à plus de jeunes de partir, le programme verra sa dotation budgétaire augmenter de 10% chaque année d'ici 2020 ce qui permettra de financer plus de projets. En 2017, ce budget représente près de **16 millions d'euros** en Fédération Wallonie-Bruxelles dont plus de **14,5 millions** pour l'éducation et la formation et **1,2 millions** pour la jeunesse.

De plus, grâce à ce contexte budgétaire favorable les établissements d'enseignement supérieur pourront accorder, à partir de l'année académique 2017, une augmentation de 50€ aux étudiants non allocataires à des fins d'études, ce qui portera les bourses mensuelles entre 250 et 350€ selon le pays de destination. Les bourses accordées aux étudiants allocataires et aux stagiaires sont, quant à elles, déjà à leur maximum européen à savoir entre 400 et 500€.

Rappelons également que le pourcentage de jeunes qui participent à Erasmus+ en Fédération Wallonie-Bruxelles et qui sont issus de milieux socio-économiques défavorisés est de près de 18% dans l'enseignement supérieur et de plus de 30% dans le secteur jeunesse (éducation non formelle). Leur participation est une priorité pour l'AEF-Europe et le Bureau International Jeunesse. Cette priorité se traduit par une approche de soutien spécifique et de nombreuses activités d'information, de formation et de coaching.

Par ailleurs, depuis 2015 la Commission européenne a mis en place un dispositif de prêts garantis par la BEI qui permet à des étudiants d'emprunter jusqu'à 12.000€ pour faire un master d'un an ou 18.000€ pour un master de deux ans à l'étranger. Cependant, pour l'heure, aucune banque belge ne propose cette possibilité aux étudiants.

Ces différentes mesures envisagées par la Commission européenne devraient permettre d'ici 2020 à plus de jeunes Européens de partir étudier ou se former dans un autre pays.

Erasmus+ est aussi accessible aux personnes souffrant d'un handicap

Même si cette possibilité est mal connue des personnes à besoins spécifiques, le programme encourage très fortement leur mobilité en vue de les aider à acquérir de nouvelles compétences pour une meilleure intégration dans le monde du travail. Pour mieux soutenir leur séjour de mobilité, la Commission européenne leur permet de se faire rembourser tous les frais liés à leurs besoins spécifiques lors de la mobilité à l'étranger alors que les autres bourses sont accordées sur base forfaitaire. Et si leur participation reste encore marginale, l'AEF-Europe se félicite de la participation en 2015 de 38 personnes à besoins spécifiques dans le secteur de la formation professionnelle et de 2 dans l'enseignement supérieur.

Erasmus+ intègre mieux les enseignants, le personnel, les formateurs et les travailleurs de jeunesse

Si la mobilité des personnels est moins médiatisée que celle des étudiants, elle constitue néanmoins un atout considérable et une plus-value pour ceux qui partent en mobilité mais également pour l'institution d'origine et par conséquent pour les élèves et les apprentis. En effet, au cours de leur séjour, ces personnels sont confrontés à d'autres méthodes pédagogiques et à d'autres systèmes, ce qui permet un échange de bonnes pratiques entre institutions et contribuera, à terme, à une meilleure cohésion du système éducatif européen à l'instar de ce que l'on observe déjà au niveau de l'enseignement supérieur.

Les travailleurs de jeunesse ont, quant à eux, l'opportunité de participer à des formations, séminaires de contact et autres activités qui leur permettent d'échanger des bonnes pratiques et de rencontrer des partenaires européens pour développer des projets de qualité dans le cadre du programme.

La Fédération Wallonie-Bruxelles est d'ailleurs très active dans ce type de projets puisque près de 13.800 professeurs, éducateurs, directeurs, chefs d'établissement et formateurs, animateurs, responsables d'associations,...issus de l'éducation, de la formation ou de la jeunesse sont déjà partis se former ou enseigner à l'étranger.

Erasmus+ favorise la citoyenneté active des jeunes

Réaliser un échange avec des jeunes d'autres pays permet de découvrir d'autres cultures et réalités, de prendre conscience des différences et des similarités de chacun, de découvrir sa propre identité et d'ainsi lutter contre les préjugés et le racisme. Les méthodes d'éducation non formelle utilisées dans les projets Erasmus+ permettent aux jeunes de s'exprimer et de développer leur créativité.

La participation à un Service Volontaire Européen permet aux jeunes de s'engager et de développer leur sens de la solidarité.

Les séminaires de jeunes et de responsables politiques de jeunesse favorisent les différentes formes de participation active des jeunes, les familiarisent avec les mécanismes de démocratie et les aident à exploiter au mieux les possibilités de participation qui s'offrent à eux.

30 ans et après ?

Même si l'Union européenne doit faire face aujourd'hui à des crises sans précédent (crise identitaire, crise économique, crise des réfugiés, etc.), le programme Erasmus+ est reconnu par tous comme un succès incontestable et est devenu le symbole de l'unité, de la liberté, de la libre circulation et de la non-discrimination entre les peuples européens. Consciente de cette réussite, l'Union européenne ne cessera, dans le futur, de miser sur ce programme et d'y mettre les moyens nécessaires afin de l'ouvrir davantage au plus grand nombre.

Outre les crises européennes, la Fédération Wallonie-Bruxelles connaît également de nombreux défis notamment au niveau des établissements qui manquent de moyens pour mettre en œuvre la mobilité surtout au niveau de l'enseignement scolaire et de la formation professionnelle. En effet, ces petites structures peinent à dégager du temps de travail pour se lancer dans un projet européen.

Les prochaines années promettent donc d'être riches en échanges européens.

Le Point sur les objectifs 2020 en matière d'éducation et de formation

Le programme Erasmus+ s'inscrit pleinement dans la Stratégie *Europe 2020* qui vise à répondre à la crise économique mondiale en réformant profondément le modèle de croissance européen et ceci afin d'atteindre une croissance plus « *intelligente, plus durable et inclusive* ». Pour cela, l'Union européenne s'est fixé des objectifs de référence pour 2020 en matière d'éducation. Quels sont-ils et quelle est la situation en Fédération Wallonie-Bruxelles ?

Les principaux objectifs européens sont :

- au moins 95 % des enfants ayant entre quatre ans et l'âge de la scolarité obligatoire doit participer à l'enseignement préscolaire; **(98,3 % en FWB)**
- la proportion de jeunes de 15 ans ayant une maîtrise insuffisante de la lecture, des mathématiques et des sciences doit être inférieure à 15 %; (lecture 22,6%, maths 22%, sciences 23,1% en FWB)
- la proportion de jeunes de 18 à 24 ans ayant quitté prématurément le système d'éducation et de formation doit être inférieure à 10 %; (BE 10,1% et 13,1% en Wallonie et 15,8 pour la Région de Bruxelles-Capitale en 2015)
- au moins 40 % des personnes âgées de 30 à 34 ans doivent être diplômées de l'enseignement supérieur; **(BE 42,7% et 39,1 en Wallonie et 48,4 à Bruxelles)**
- au moins 15 % des adultes doit participer à des activités d'apprentissage tout au long de la vie; (BE 6,9% et 5,4 en Wallonie et 11,2 à Bruxelles)
- le taux d'emploi des diplômés (les personnes entre 20 et 34 ans ayant au minimum un niveau d'enseignement secondaire de deuxième cycle et ayant terminé leurs études depuis moins de trois ans) doit atteindre au moins 82 %. (BE 79,5%. Enseignement secondaire : Wallonie 57,6% ; Bruxelles : 45,7 %. Enseignement supérieur : **Wallonie : 80,1%; Bruxelles : 83,6 %**)
-

Des plateformes et dispositifs liés à Erasmus+

- **eTwinning** : plateforme qui met en relations des enseignants de toute l'Europe afin de mener des projets virtuels avec des classes de différents pays. www.etwinning.net
- **Europass** : dispositif composé de 5 documents qui permet d'accroître la visibilité des compétences acquises à l'étranger. www.moneuropass.be
- **Epale** : communauté multilingue d'accès gratuit destinée aux enseignants, formateurs, chercheurs, universitaires, décideurs et à tous les professionnels du secteur de l'éducation et de la formation des adultes en Europe. <https://ec.europa.eu/epale>
- **SchoolEducationGateway** : guichet unique pour les enseignants, les établissements scolaires, les experts et d'autres professionnels du domaine de l'enseignement scolaire. Il permet la diffusion et l'échange de ressources. www.schooleducationgateway.eu
- **Eurodesk** : réseau européen d'information des jeunes qui a mis en place le Portail européen de la jeunesse où les jeunes peuvent trouver des informations sur les possibilités de mobilité européenne (<http://europa.eu/youth/fr>)
- **Centres de ressources Salto-Youth** : Les 8 centres de ressources Salto-Youth sont un réseau de structures chargées d'aider à la mise en œuvre des différentes priorités du Programme Erasmus+/Jeunesse en Action (voir <https://www.salto-youth.net/>). En Fédération Wallonie-Bruxelles, le BIJ accueille le centre de ressources Salto-Youth Participation qui développe des actions pour promouvoir la participation sociale, civique et démocratique des jeunes dans le cadre du Programme. Plus concrètement, son équipe récolte et diffuse des ressources

pédagogiques et des informations en lien avec la participation des jeunes, via son site web et ses publications. Par ailleurs, différents séminaires et stages de formation au niveau international sont proposés chaque année par le Centre de Ressources Salto-Youth Participation tant à des jeunes, qu'à des professionnels du secteur jeunesse.

Le calendrier de nos activités

- Conférence européenne de lancement officielle des 30 ans : Bruxelles, le 26 janvier 2017
- Erasmus+Truck : l'AEF-Europe et le BIJ en partenariat avec la Représentation de la Commission européenne en Belgique et la Chancellerie du Premier Ministre iront à la rencontre des écoles en Wallonie du 20 au 24 mars 2017 dans un camion Erasmus+
- Séminaire Erasmus+ 30 ans - Enseignement supérieur: mai 2017
- Journée de l'Europe: mai 2017 à Bruxelles
- Conférence clôture des 30 ans : conférence-débat autour des 30 ans et des défis du programme. Octobre à Bruxelles

Pour plus d'infos : www.erasmusplus-fr.be

Pour la partie éducation et formation : AEF-Europe

Contact presse : Silvia Paradela - silvia.paradela@aef-europe.be +32 486 09 07 63

Pour la partie jeunesse: BIJ

Contact presse : Véronique Balthasart - veronique.balthasart@cfwb.be +32 473 84 90 99

Quelques statistiques générales (d'autres statistiques sont disponibles auprès des deux Agences nationales)

Participants à un programme de mobilité européenne depuis 1987

		1987-2017
Enseignement supérieur	Etudiants	59.132
	Personnel éducatif	6.409
	Mobilité internationale	503*
Formation professionnelle	Apprenants	5.331
	Personnel éducatif	874
Enseignement scolaire	Personnel éducatif	1.046
Education des adultes	Personnel éducatif	481
Jeunesse	Echange de jeunes	12.000
	Jeunes volontaires	1.200
	Travailleurs de jeunesse	5.000
TOTAL		91.976

* Selon les estimations de l'AEF-Europe

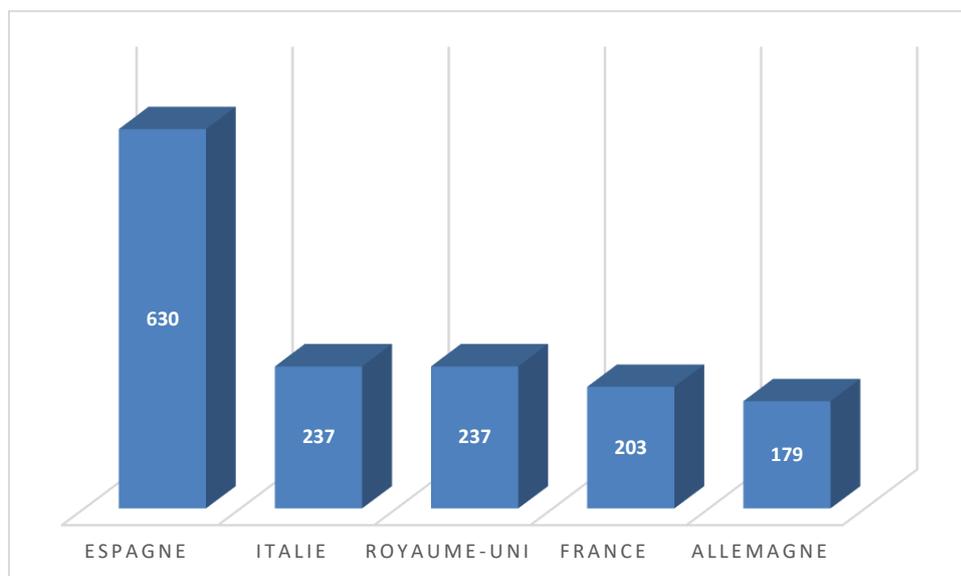
Budget européen Erasmus+ distribué en Fédération Wallonie-Bruxelles (par secteur) :

	Budget distribué en Education et Formation (appel 2016)	Budget distribué en Jeunesse (appel 2016)* résultats provisoires - appel non clôturé
AC1 : mobilité individuelle	8.768.456€	844.997,69€
AC2 : Partenariats stratégiques	3.494.931€	263.292€
AC3 : Dialogue structuré (jeunesse)		34.919€
Total	12.263.387€	1.143.208,69€

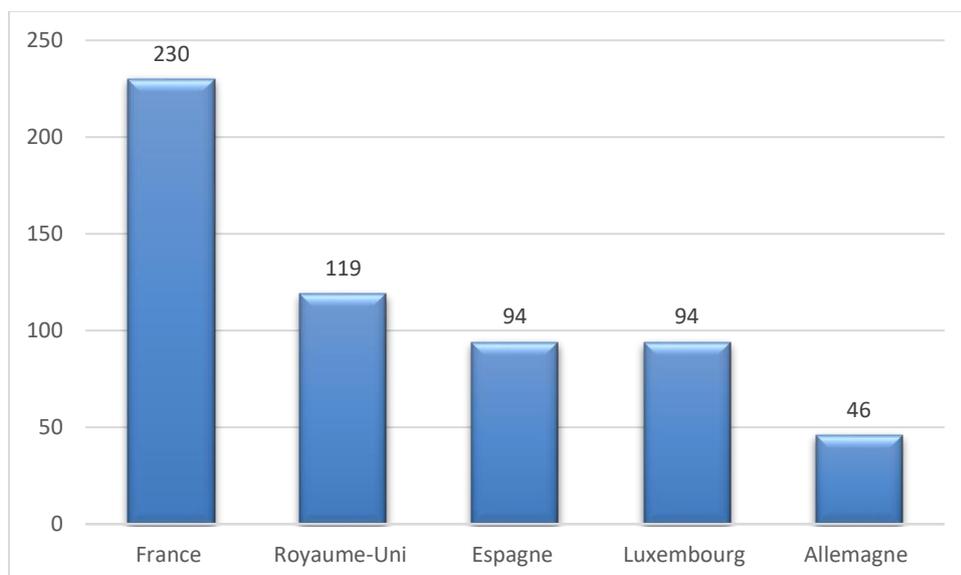
AC1 : mobilité individuelle à des fins d'apprentissage						
Secteur	2014		2015		2016	
	N° Projets	Budget	N° Projets	Budget	N° Projets	Budget
AC101 – Enseignement scolaire	8	144.338,00 €	3	55.790,00 €	6	130.870,00 €
AC102 – EFP	25	2.577.298,00 €	21	1.671.339,00 €	24	2.375.471,00 €
AC103 – Enseignement supérieur	38	6.992.193,71 €	36	7.010.496,98 €	39	6.855.712,00 €
AC104 – Education des adultes	6	84.820,00 €	4	51.815,00 €	3	120.855,00 €
AC107 – Mobilité Internationale des Crédits	-	-	9	826.374,00 €	9	1.174.121,00 €
Total	77	9.798.649,71 €	73	8.789.440,98 €	81	10.657.029,00 €

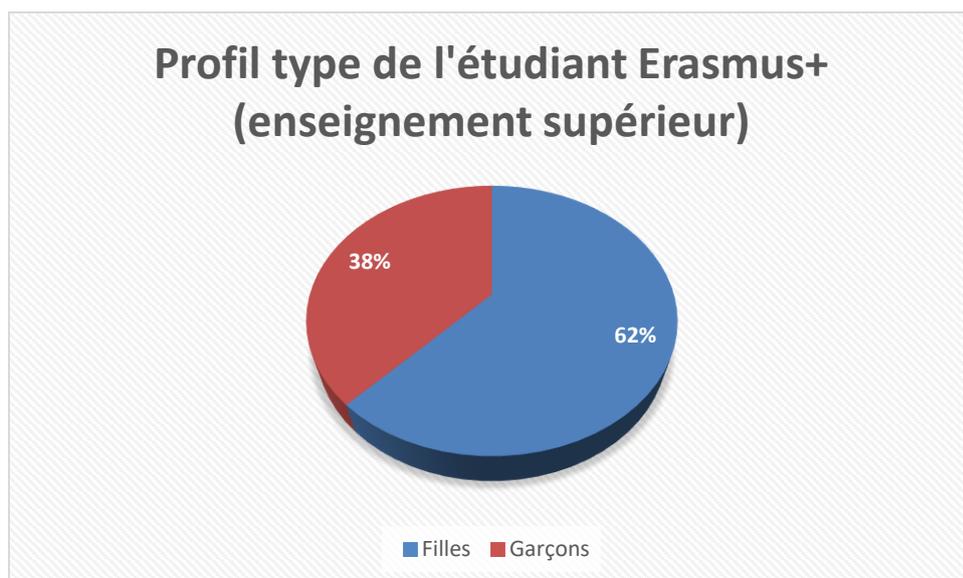
AC2 : Partenariats stratégiques – éducation et formation				
Secteur	2014	2015	2016	Total
Scolaire	8	7	12	27
VET	4	5	6	15
Supérieur	1	6	0	7
Adultes	1	5	3	9
Total	14	23	21	58
Budget total	2.650.893,11 €	3.210.142,00 €	3.411.253,00 €	9.272.288,11 €

Mobilité études



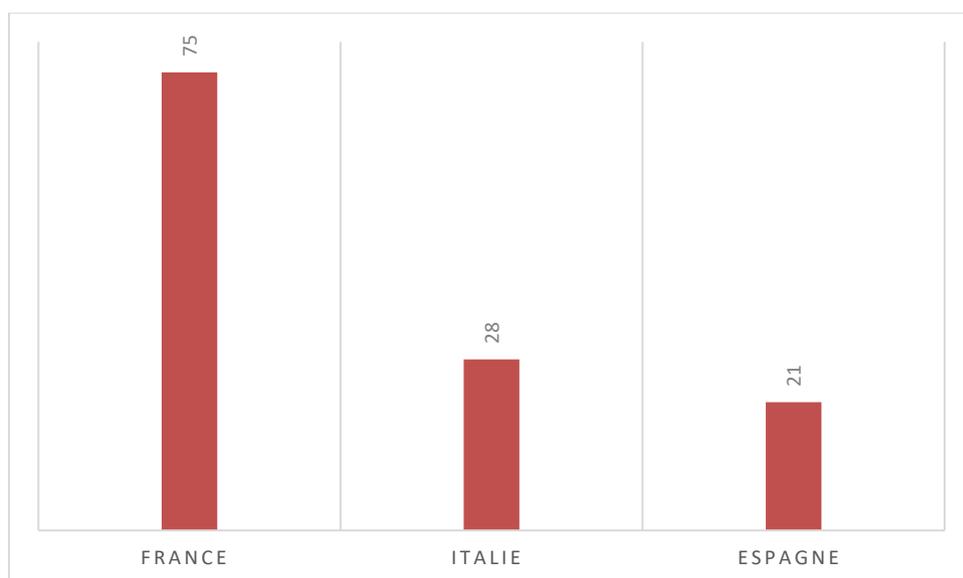
Mobilité stages



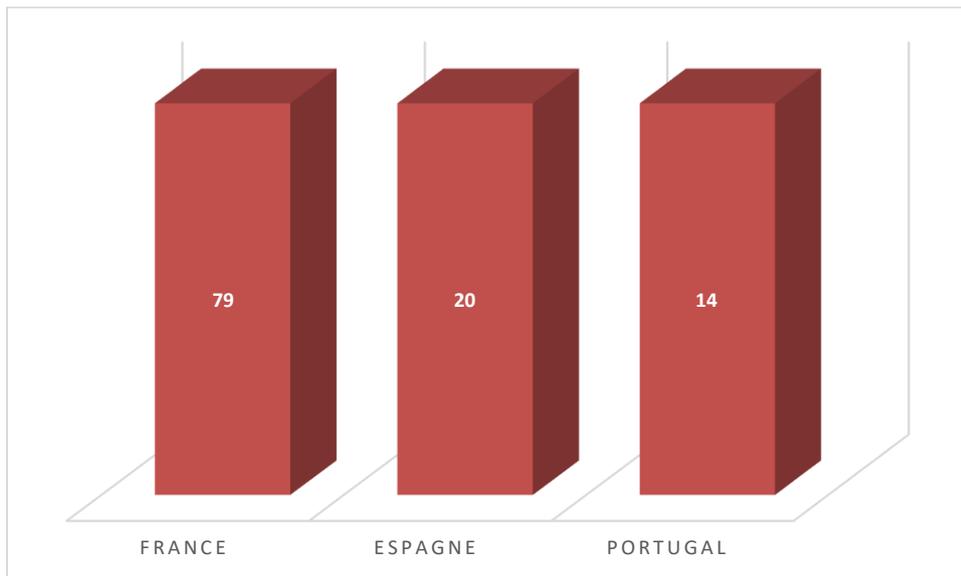


TOP 3 des destinations – personnel de l'enseignement supérieur (année académique 2014/2015)

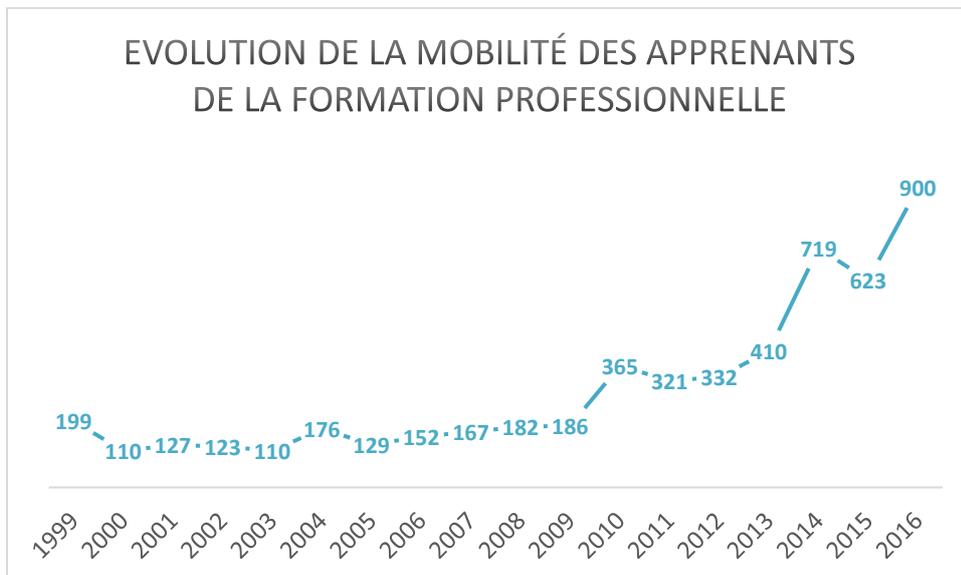
Mobilité enseignement



Mobilité formation

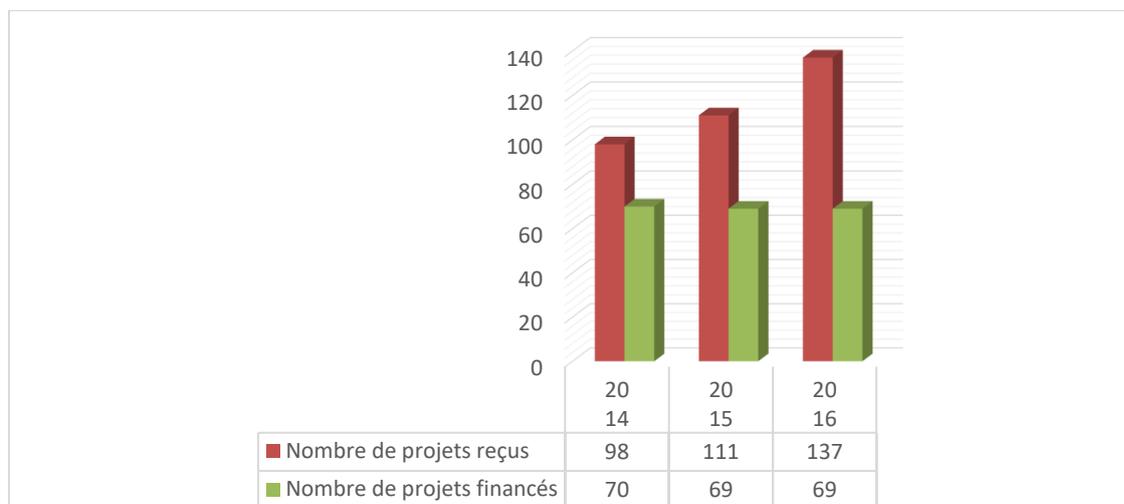


*Evolution de la participation des apprenants de la formation professionnelle (non compris les demandeurs d'emploi)**



* Ces chiffres concernent les apprenants de la formation initiale

Evolution de l'action 1 : mobilité des jeunes et des travailleurs de jeunesse à des fins d'apprentissage (2014-2016)



Principales thématiques traitées dans le cadre des partenariats (éducation et formation)

Secteur scolaire : les thèmes abordés par les projets sont :

- l'apprentissage par les TIC (connaissances de base)
- la lutte contre le décrochage scolaire.

Les autres thèmes sont très variés mais reprennent principalement les connaissances de bases, les langues étrangères et la créativité et culture.

Secteur de la formation professionnelle : on retrouve :

- « labour market issues incl. Career guidance/youth enemployment »
- « the entrepreneurial learning »
- la lutte contre le décrochage, les transports, les TIC ou encore le monde rural ou l'environnement.
- « new innovative curricula/educational methods/development of training courses »

Secteur de l'enseignement supérieur : les projets sélectionnés portaient sur les thématiques suivantes:

- « Quality and Relevance of Higher Education in Partner Countries »
- « New innovative curricula/educational methods/development of training courses »
- « ICT - new technologies - digital competences ».

Secteur des adultes : les thèmes sont:

- l'inclusion et l'équité
- projets en lien marché du travail/guidance de carrière/chômage